DECLARATION FSU – CSA A DU 10 juin 2025

Madame la Rectrice, Mesdames et Messieurs les membres du CSA,

Ce CSA de proximité se tient au moment même où nos camarades infirmièr.es du Snics-FSU, assistant.es sociales du Snuas-fp FSU et psychologue de l'Éducation Nationale SNES-FSU et FSU-SNUIPP FSU sont appelé.es à une mobilisation intersyndicale à Paris.

Alors que les assises de la santé et du bien-être des élèves auraient dû marquer un tournant, les mesures proposées, une nouvelle fois, renforcent les inégalités scolaires.

L'instrumentalisation du concept de "santé mentale", à l'occasion de ces assises, s'inscrit pleinement dans la logique d'austérité budgétaire conduite depuis 2017. Dans l'Éducation, il s'agit encore et toujours d'adapter les personnels aux exigences de performance et de productivité, et pour y parvenir d'affaiblir leur expertise au profit d'une gouvernance normative économe en postes : pour les infirmiers et infirmières, pour les assistant·e·s de service social, Pour les psychologues de l'Éducation Nationale

Pour les infirmiers et infirmières du SNICS-FSU,

... les mesures censées agir sur la santé mentale sont vagues, sans moyens réels, ni reconnaissance de leurs expertises. Elles veulent concentrer tous les moyens et les responsabilités sur les seuls médecins scolaires. Le dépistage médical devient la priorité, tandis que les infirmier.es et les autres professionnel·les sont écarté·es ou relégué·es à unsimple rôle d'exécutant. Mais les vrais besoins de santé des élèves ne se résument pas à un examen médical. Sur le terrain, ce sont surtout le mal-être psychique, les violences vécues ou exercées, les difficultés sociales, les fragilités familiales ou éducatives, qui posent problème.

Ces situations ne peuvent pas être détectées, ni prises en charge efficacement par une simple visite médicale. C'est leur présence dans les établissements, qui permet d'accueillir les élèves, d'identifier leur mal être et leurs difficultés, de les accompagner en équipe et de les orienter si besoin.

Pour les assistant·e·s de service social de l'Éducation nationale,

… les Assises de la santé scolaire ont ignoré l'urgence d'un plan de recrutement et de revalorisation.

Le service social en faveur des élèves de l'académie de Lille, pourtant essentiel à la lutte contre les inégalités et au repérage des fragilités, est aujourd'hui mis à mal par l'absence de moyens et de reconnaissance.

Pourtant, sans un service social fort, présent dans les établissements, il ne peut y avoir de véritable politique de prévention ni de protection.

Et c'est pourquoi le SNUAS-FP FSU de l'académie de Lille réclame avec force la création de postes d'AS et s'associe à la mobilisation nationale du 10 juin 2025."

Pour les psychologues de l'Éducation Nationale,

… les assises de la santé avaient essentiellement pour but de gérer la pénurie de médecins et autres professionnels de santé. En nommant 100 conseillers techniques PsyEN en santé mentale, le ministère veut pouvoir réorganiser le travail des collègues en fonction des besoins ponctuels et/ou géographiques. Ces 100 postes de CT, ponctionnés sur les psyEN titulaires dont le nombre est déjà insuffisant, vont mettre la profession encore plus en difficulté qu'elle ne l'est aujourd'hui. Le peu de postes ouverts au

concours (125 pour les psyEN EDO cette année), le manque de candidats, et la difficulté à recruter des psyEN contractuels ne présagent rien de bon concernant les nombreux postes qui restent vacants chaque année (54 postes de psyEN EDO au mouvement 2025 dans l'académie de Lille).

La volonté annoncée est de pouvoir mieux repérer, orienter, et prendre en charge les élèves qui sont en détresse psychologique, mais on ne se pose pas la question des facteurs à l'origine des difficultés de nos jeunes (l'anxiété générée par la procédure Parcoursup, le contrôle continu au lycée, les classes surchargées...). L'Éducation Nationale doit tout mettre en œuvre pour favoriser le bien-être et l'épanouissement de nos jeunes, et ce n'est pas en multipliant les référents qu'elle y arrivera.

Il y a une grande hypocrisie à invoquer la réussite des jeunes et leur bien-être : comme améliorer la "santé mentale" quand, par exemple, le cadre des réformes du lycée et du bac est maintenu, alors que nous savons qu'il génère de la pression au quotidien ? Les annonces récentes, celle d'un plan pour l'orientation, et celle d'un plan "Filles et Math", passent sous silence les choix éducatifs délétères et s'attaquent aux symptômes ... tout en renvoyant les responsabilités à nos collègues. Le dernier rapport de la Défenseure souligne combien Parcoursup, et toute la procédure d'orientation qu'elle commande en amont, accroît les inégalités sociales et de genre, déshumanise et accroît l'anxiété. L'annonce d'une Convention citoyenne sur les temps de l'enfant constitue aussi, selon nous, un outil d'invisibilisation des logiques éducatives à l'œuvre depuis 2017 : inégalités scolaires, moyens pour l'inclusion, conditions de travail, attractivité, salaires, nombre d'élèves par classe, émancipation de tou·tes les élèves, nécessité de mettre à jour la carte de l'éducation prioritaire et d'étendre, notamment dans notre académie, la labellisation … autant de questions passées sous silence. D'ailleurs, les comparaisons internationales ne permettent aucune conclusion sur un lien entre organisation du temps scolaire et réussite en termes de lutte contre les inégalités d'apprentissages.

Ces assises étaient donc bien une entreprise de dédouanement de l'Institution, et de mise à l'écart des personnels concernés par la santé scolaire. Et c'est dans ce contexte que sont proposés des "personnels repères en santé mentale" dans chaque école et établissements, sans égard aux corps, aux statuts et aux missions particulières : enseignement, éducation, direction.

Elles sont révélatrices d'une stratégie RH globale qui attaque les métiers, conduit à la perte de sens et dissuade des passer les concours. Rappelons quelques volets plus connus de cette stratégie :

- la réforme de la formation initiale, qui impose une rupture avec la recherche et risque d'entraîner un déficit de qualification disciplinaire. Les contenus des futures épreuves des concours confirment l'abaissement de l'exigence de maîtrise disciplinaire et l'absence de tout questionnement didactique. Enfin, la suppression du master MEEF pose la question de l'accès au nouveau master pour les non lauréats. Dans le premier degré, les résultats d'admissibilité sont à nouveau alarmants : tous concours confondus, on compte 1,42 admissible par poste contre 1,46 l'an dernier. Les 3 académies les plus en tension, Créteil, Versailles et la Guyane perdront encore des postes cette année, par manque d'admissibles.

- rappelons l'entêtement à refuser une revalorisation de l'ensemble de la carrière pour rétablir l'attractivité des concours d'enseignement, entêtement qui conduit à proposer des attestations à "enseigner le français". . . "Dynamiser les carrières", pour la FSU, suppose par exemple la mise en place d'un barème pour la classe exceptionnelle afin de garantir à toutes et tous l'accès à l'indice terminal en fin de carrière. Et non de considérer que travailler pour le service public d'Éducation ne serait qu'un job tremplin avant de trouver mieux.

Cela suppose aussi, pour l'État, de réserver l'argent public à l'école publique, de la maternelle au Postbac. Et ceci afin de ne pas conforter les financements et accommodements scandaleux offerts par certaines collectivités : comme à Tourcoing, où l'on déshabille le public pour habiller le privé, pendant que la Région HDF assume, devant une commission d'enquête parlementaire, des aides financières au privé au-delà de ses obligations légales.

- Faire renoncer à la fonction publique, c'est ainsi que l'on peut considérer les multiples attaques contre ses agentes et agents. La FSU profite de ce CSA pour dénoncer une nouvelle fois la mise en œuvre du plafonnement de la rémunération à 90% pour les CMO. Elle alerte sur la régularisation à venir en plein milieu de l'été pour les CMO survenu depuis la mise en œuvre du décret: comment seront récupérés les trop perçus ?

Nous alertons en outre sur la situation des agentes en totale contradiction avec l'axe 6 du plan ministériel en faveur de l'égalité professionnelle (la santé des femmes).

CONCERNANT LES POINTS A L'ORDRE DU JOUR

La FSU se satisfait pleinement de l'annulation des importantes mesures de redéploiement des postes d'AED présentées lors du GT préparatoire à ce CSA. Certes, les besoins sont criants dans de nombreux établissements de notre académie, et il est impératif que l'administration y réponde au moyen de dotations académiques supplémentaires et non par un procédé de redéploiement visant à mieux répartir la pénurie.

Concernant les points 4 et 5 (Pacte et RCD)

Le "pacte enseignant" n'a convaincu qu'un tiers des enseignants, et il faudra encore des partis plus sécables. Pourtant, dans notre académie, la pression est forte pour que la rémunération en parts fonctionnelles prédomine, au détriment des HSE beaucoup plus souples. Quant à la priorité au RCD, affichée avec forces de statistiques, elle contraste avec la faiblesse du contrôle interne financier. Sur le terrain, nous voyons bien que le Pacte rémunère aussi les remplacements de longue durée.

Concernant les CIO du département du Pas-de-Calais

Les premières annonces sont positives au regard du traitement antérieur des CIO du Nord pour lesquels les fusions étaient annoncées dès le début. Il n'y aurait donc pas de suppression de poste administratif si on suit cette logique. Cette volonté de reprise de l'ensemble des CIO 62 sera, nous l'espérons, pérenne.

La FSU reste néanmoins vigilante sur un certain nombre de points que nous exposerons lors des échanges : continuité du service au 1er septembre, organisation des espaces professionnels pour tenir compte de besoins des PsyEN et personnels MLDS, de l'accueil du public et des moyens nécessaires pour le fonctionnement au quotidien.

Concernant le point 7 (PAF)

Nos collègues constatent la diminution des contenus proprement disciplinaires au bénéfice d'autres formations "transversales".

L'eafc annonce deux axes forts de formation, l'IA et la santé mentale : là aussi, nous constatons une attaque concertée contre nos métiers et un appauvrissement global de la formation continue, d'autant que l'EAFC veut favoriser les formations locales ou de bassins.

Le saucissonnage des formations (distanciels synchrones et asynchrones, capsules vidéos etc) afin de limiter les "heures perdues dues aux élèves" contribue aussi à l'appauvrissement en réduisant la part du présentiel qui nourrissait les cultures disciplinaires particulières de nos métiers.

En outre, les jeunes femmes se voient particulièrement exclues des formations le mercredi, en fin de journée et le samedi matin. La FSU dénonce le fait d'imposer les formations hors du face à face pédagogique.

Dans le 1er degré, les changements de dates de formation continue notamment pour les nouveaux programmes mettent en difficulté les collègues dans l'organisation de leur vie personnelle et familiale et touchent plus particulièrement les femmes.